

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETRACTATION

COORDONNEES PERSONNELLES

Code Entreprise :	<input type="text"/>	Entreprise :	_____
Nom :	_____	Prénom :	_____
Adresse Mail :	_____		
N° INSEE / Matricule :	<input type="text"/>		

CADRE LEGAL

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit qu'en l'absence de choix du bénéficiaire, la prime d'intéressement est investie en totalité et affectée sur le Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou Intentreprises (PEI) si ce plan a été mis en place par l'entreprise.

Toutefois, pour les droits à intéressement versés entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2017, la loi accorde un **droit de rétractation** au salarié, moyennant la prise en charge de frais de traitement de 18€, lui permettant d'obtenir le remboursement de sa prime d'intéressement investie par défaut **sous réserve d'avoir exercé son droit de rétractation dans les 3 mois qui suivent la notification de l'affectation de son intéressement** plan d'épargne.

DEMANDE DE RETRACTATION

J'atteste ne pas avoir répondu à mon bulletin d'option d'intéressement et souhaite exercer mon droit de rétractation pour obtenir le remboursement immédiat de la totalité de ma prime d'intéressement investie par défaut dans le plan d'épargne.

J'ai préalablement pris note que :

- la demande sera traitée sur la base de la première valeur liquidative applicable postérieurement à la date de réception du présent formulaire, le montant restitué pourra donc différer du montant initial affecté par défaut ;
- l'abondement éventuel attaché à l'investissement de cette prime d'intéressement sera restitué à l'entreprise ;
- le montant de l'intéressement remboursé sera soumis à l'imposition sur le revenu des personnes physiques dans la catégorie des traitements et salaires. L'éventuelle plus-value réalisée sera également imposable.

MODALITE DE PAIEMENT

Je souhaite être réglé :

- par **virement** (gratuit) en joignant mon **RIB***.
- par **chèque** (selon les conditions tarifaires en vigueur).

*A défaut de coordonnées bancaires valides, votre règlement sera effectué par chèque.

CONDITIONS DE RECEVABILITE ET MODALITES DE TRAITEMENT

- ✓ La demande de rétractation doit être dûment renseignée et signée puis adressée à l'adresse suivante :
Société Générale – Epargne Salariale – TSA 90035 – 93736 BOBIGNY CEDEX 09
- ✓ La demande de rétractation n'est pas recevable si :
 - ✓ la date de la demande (attestée par le cachet de la Poste) est postérieure à la fin du délai de rétractation de 3 mois suivant la date de notification de l'investissement de la prime d'intéressement,
 - ✓ le bénéficiaire a réalisé une opération d'arbitrage [réallocation de tout ou partie de la prime d'intéressement vers d'autre(s) support(s) d'investissement que le fonds d'investissement par défaut] de sa prime d'intéressement
 - ✓ La demande ne porte que sur une partie et non la totalité de la prime d'intéressement du bénéficiaire

Date et signature obligatoires

A faire précéder de la mention « lu et approuvé »